BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2671

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Ventes et cessions

103 716 718 RCS Nanterre.
PRIMPROMO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 2-10, Rue Chaptal, 92300 Levallois-Perret.
Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF PRIMPROMO Société par actions simplifiée Au capital de : 10 000,00 EUR Siège social 2-10 Rue Chaptal 92300 Levallois-Perret N° RCS 103 716 718 RCS Nanterre, est société bénéficiaire OPEN Société par actions simplifiée Au capital de : 22 598 529,50 EUR Siège social 2-10 Rue Chaptal 92300 Levallois-Perret N° RCS 381 031 285 RCS Nanterre, est société apporteuse Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : Actif : 4.643.423 euros Passif : 3.196.491 euros Actif net : 1.446.932 euros Rapport d'échange des droits sociaux : En contrepartie de la valeur nette de l'Apport ainsi effectué par la Société Apporteuse, il sera attribué à la Société Apporteuse 1.446.932 actions nouvelles de 1 euros chacune, entièrement libérées, créées à titre d'augmentation de son capital par la Société Bénéficiaire. Le capital social de la Société Bénéficiaire sera par conséquent porté d'un montant de 10.000 euros à 1.456.932 euros. Sous réserve de l'accomplissement des Conditions Suspensives, l'Apport prendra effet sur le plan juridique, comptable et fiscal avec effet différé au 30 juin 2026, avec un effet rétroactif au 1er janvier 2026. Montant prévu de la prime de scission : La valeur des actions de la Société Bénéficiaire, qui vient d'être immatriculée et qui était sans activité, étant égale au montant nominal, il n'existe pas de différence entre la valeur de l'Apport consenti par la Société Apporteuse et la valeur nominale des actions créées par la Société Bénéficiaire à titre d'augmentation de son capital. Il ne sera donc émis aucune prime d'apport. ll est précisé que toute augmentation de l'actif net transmis à la Date de Réalisation, telle qu'elle ressortira de la Situation Comptable Définitive, sera constatée en prime d'apport, à hauteur de l'augmentation d'actif net correspondante. Date du projet d'apport partiel d'actif : 29/04/2026 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante: Le projet de traité d'apport a été déposé le 30/04/2026 pour le compte de la société PRIMPROMO auprès du greffe du tribunal de commerce de Nanterre et le projet de traité d'apport a été déposé le 30/04/2026 pour le compte de la société OPEN auprès du greffe du tribunal de commerce de Nanterre..